

EDITO DU MAIRE



A peine éteints les lampions des fêtes de fin d'année 2014 et déjà 2015 plonge notre Pays dans l'horreur et le deuil national. Les massacres perpétrés par quelques barbares ébranlent la France, la République et ses esprits libres. Eprouvés mais résistants, massivement les Français expriment leur cohésion et leurs convictions. Comme chez nous, partout dans le monde les valeurs de Liberté sont relayées d'un « Nous sommes CHARLIE ».

MERCI aux 256 "CHARLIE" Lézignanais qui dimanche 11 janvier 2015 ont participé à la marche Républicaine organisée à Lézignan la Cèbe.

Les récentes pluies ont fortement dégradé des chemins ruraux. En attendant les aides financières nécessaires à la rénovation structurelle de ces chaussées, des travaux d'urgence vont être réalisés par nos services techniques.



Lors de la séance du 15 décembre 2014, le Conseil Communautaire de l'Agglomération Hérault Méditerranée a approuvé le déploiement de la liaison fibre optique jusqu'à Lézignan la Cèbe. L'ensemble des travaux avec réalisation d'un sous NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) est prévu pour la fin de l'année 2015. Notre village pourra enfin accéder au réseau internet Haut Débit (montée en débit ADSL jusqu'à 20 Mégabits/seconde).

L'INSEE vient de publier les chiffres des populations légales 2012 qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Notre village a accueilli 26 habitants supplémentaires, nous sommes 1510 Lézignanais. Lors des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, 18 de nos jeunes pourront voter pour la première fois. Prochainement, la municipalité les invitera en salle du Conseil municipal pour leur remettre leurs cartes d'électeurs et les sensibiliser aux devoirs civiques.

L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE FEMININE

Cette publication aurait dû paraître dans le bulletin municipal 2015... Nous prions les membres de l'association Gymnastique Féminine de bien vouloir excuser ce regrettable oubli.

Mme Marlène GIMENEZ, présidente de l'association, nous précise : « Il y a 8 ans, avec quelques amies passionnées de danse, nous avons repris la direction de cette association pour ne pas la laisser disparaître. Nous partageons avec Mireille MARTIN (trésorière) et Brigitte RUOT (secrétaire) le plaisir de cette activité, les rencontres avec la soixantaine d'adhérents de tous âges, particulièrement les enfants. Cette association sportive dispense des cours de danse à la salle polyvalente pour les adultes de 18 à 60 ans et à la salle de motricité (école) pour les enfants.



Les styles proposés par Laura, nouveau professeur, sont :

- ✚ la zumba pour les adultes le mardi de 19h45 à 20h45 et le jeudi de 19h à 20h.
- ✚ le modern-jazz pour les enfants de 3 à 16 ans le mercredi de 13h30 à 18h, qui assurent un spectacle annuel au mois de juin très apprécié de tous.

L'association est fière de ces enfants et du professeur qui les accompagne dans cette activité ».

CONTACT : Marlène GIMENEZ 06.76.57.72.84 ou Mireille MARTIN 07.88.22.23.09

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Nouvelles Activités Périscolaires

Depuis le 5 janvier, de nouveaux bénévoles sont venus prêter main forte aux équipes en place : les activités Technologie, Jardinage, Généalogie, Nature et Environnement ont débuté. Le nombre d'enfants inscrits est constant.



Plantation des bulbes au jardin

Gratuites pour les familles, ces activités ont un coût pour la collectivité (suppléments salaires et charges des Agents, petit matériel et fournitures inhérents à chaque activité, photocopies...).

La trop faible fréquentation des services périscolaires du mercredi midi n'a pas permis de pérenniser cette prestation.

Beaucoup d'énergie et de bonne volonté animent les équipes, toujours constituées d'un intervenant extérieur et d'un Agent de l'école pour garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Particuliers et associations, sont tous ensemble mobilisés autour des enfants pour leur permettre de découvrir, d'essayer ou de développer l'autonomie, source de confiance en soi, la citoyenneté et le vivre ensemble autour d'activités adaptées au niveau de chacun. MERCI A TOUS.

BRIGADE D'ENLEVEMENT DES TAGS

Sans moyen technique adapté, pour éradiquer la pollution visuelle que constituent les « tags », l'adhésion à ce service intercommunal était une nécessité.

Depuis le 1er janvier 2015, notre village fait partie des 12 communes membres du SIVOM du canton d'Agde adhérentes au service de la brigade d'enlèvement des tags. La cotisation annuelle à charge de la commune est de 1 000 €. Nous bénéficions de l'équivalent de 2,5 jours de travail ; les journées d'intervention et les tarifs sont calculés selon le nombre d'habitants.

La Commune a souhaité faire intervenir rapidement ce service, équipé d'un véhicule, de matériels et de produits spécialisés. Ils effacent toutes les traces des murs souillés.



Différentes techniques sont utilisées selon les supports :

- Nettoyage chimique
- Nettoyage à haute pression
- Hydro-gommeuse par projection de sable



Le 7 janvier a eu lieu la première intervention qui a permis de nettoyer les murs de l'abri bus le long de la RD 609.

Souhaitons que ce travail soit respecté par les « apprentis artistes » d'ici ou d'ailleurs. La brigade pourra être sollicitée (auprès de l'Accueil Mairie) pour toute intervention contribuant à la propreté de la commune et au bien-être des habitants.

Des interventions sont possibles chez les particuliers. A titre indicatif, le coût, selon les surfaces à traiter, va de 300 € pour moins de 10 m² à 700 € pour 50 m².

FACTURES D'EAU



Consécutivement à un dysfonctionnement informatique, les factures d'eau de l'année 2014 sont en cours d'acheminement.

En accord avec la DGFiP, la date limite de paiement est repoussée.

Elle est fixée au 28 février 2015. (Ne pas tenir compte de la date de paiement qui figure sur la facture)

ACTION SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une Commission Municipale présidée par Mr Le Maire et constituée à parité de membres élus et de citoyens Lézignanais.

Vous rencontrez des difficultés ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Le CCAS est un service à votre écoute pour vous accompagner.



Logement Social



Nous vous rappelons que les demandes de logements sociaux doivent être renouvelées annuellement.

Vous pouvez retirer et déposer vos dossiers à l'accueil Mairie.

Les attributions de logement sont soumises à conditions de ressources et selon la composition de la famille.

Elue à contacter : Mme Valérie LARMANDE via l'accueil Mairie.

FOYER RURAL : Reprise des activités



Le FOYER RURAL, Association emblématique de Lézignan La Cèbe reprend ses activités. Une nouvelle équipe a été élue :

Président :	Mr Alain MALAFOSSE
Vice- Présidents :	Mrs David CARON & Johnny BOUQUET
Trésorière :	Mme Amandine BOUQUET
Trésorier Adjoint :	Mr Jean Claude COLIN
Secrétaire :	Mme Jessica MONCHEAUX
Secrétaire Adjoint :	Mr John PICARD

Les premières manifestations programmées :

✚ Dimanche 1er février (sur inscription) : randonnée pédestre (~ 6 km) et fête de la Chandeleur pour les participants inscrits.

✚ Dimanche 1er mars 2015 (sur inscription) : rencontre sportive enfants-parents avec fête des bugnes

Pièces à fournir pour l'inscription au Foyer Rural : certificat médical stipulant apte à tous sports, copie du livret de famille, 2 photos, cotisation de 20 € pour le foyer fiscal.

Des permanences pour adhésion au Foyer Rural et inscriptions à la randonnée pédestre du 1er février 2015 sont prévues les jours suivants à l'Algéco (près du terrain de Pétanque) :

Mercredi 21 & 28 Janvier de 14h à 16h et Vendredi 23 & 30 Janvier de 16h à 19h30

CONTACT : mail : foyerrurallezignanlacebe@gmail.com Tél. 06.85.96.23.73 ou 06.23.82.93.78

PROPRETE DU VILLAGE & INCIVILITES



Aux points de regroupement des containers, tout dépôt de déchets et d'encombrants est **INTERDIT**

La CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée) organise un service de ramassage GRATUIT tous les premiers jeudis de chaque mois sur appel téléphonique (gratuit) : 09.70.82.01.55
Les encombrants comprennent tous types de dépôts (sauf gravats, pneus et végétaux) et ne doivent pas dépasser 1 m3 de volume. Ceux-ci doivent être soigneusement déposés sur le trottoir le matin vers 7h ou la veille le plus tard possible le soir.

RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis aux points de regroupement à partir de 20h00 la veille du jour de collecte et être rentrés le plus rapidement possible après le passage de la collecte. Ils ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique.

DATES A RETENIR :

- 5 février : Assemblée Générale de l'association Ensemble et Solidaires UNRPA
- 7 février : carnaval organisé par le Comité des Fêtes
- 19 février : repas des Aînés
- 20 mars : Carnaval de L'école – thème « Les artistes »

LE REPAS DES AINES : INVITATION

Le traditionnel repas annuel offert aux Aînés aura lieu le **jeudi 19 février 2015** à partir de 12 h à la salle polyvalente « Les Baumes ».

Vous résidez à Lézignan la Cèbe, âgés de +60 ans ? Vous êtes conviés ! Vous devez obligatoirement procéder à votre inscription en mairie avant le **31 janvier 2015 (date limite)**.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer bénéficieront du portage du (des) repas à domicile.

Merci de bien vouloir compléter puis découper le bulletin d'inscription ci-dessous et le remettre à l'Accueil Mairie.



BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par famille)

NOM Mme..... Prénom.....

NOM Mr.....Prénom.....

Adresse.....Téléphone.....

- s'inscrit au repas des Aînés du 19 février 2015 pour 1 ou 2 personne(s) (Réservé aux Lézignanais âgés de plus de 60 ans)

- souhaite bénéficier du portage du (des) repas à domicile OUI NON (entourer la bonne réponse)

A compléter et déposer à l'Accueil Mairie avant le 31 janvier 2015, dernier délai.